





N° 08 - juillet-août 2016

OCEMO DÉBATS

Jeunes salariés au Maghreb : souvent sans contrat, même dans le secteur formel

Mesurer le chômage ou l'absence d'emploi ne suffit pas à rendre compte des difficultés d'insertion des jeunes sur le marché du travail. En effet, les jeunes débutants qui occupent des emplois précaires ou informels sont eux aussi vulnérables¹. Ainsi, dans la région marocaine de Marrakech-Tensift-Al Haouz (MTH²), 83 % des jeunes salariés de 15 à 34 ans n'ont pas de contrat de travail écrit, quel que soit le secteur dans lequel ils exercent, formel ou non.

Michèle Mansuy, responsable du pôle études-recherche à l'OCEMO - Patrick Werquin, Professeur au CNAM.

L'emploi informel des jeunes est la norme en zone rurale de la région MTH

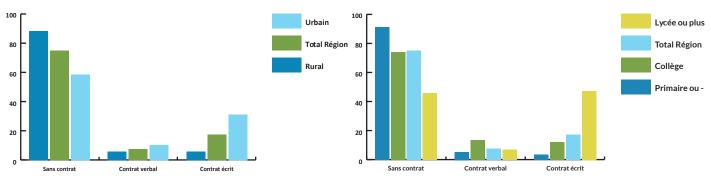
Dans la région MTH, les emplois salariés sont peu formalisés : le poids du secteur informel dans cette région est plus élevé qu'en moyenne nationale marocaine³.

De plus, dans cette région, un peu plus de la moitié des jeunes salariés du secteur formel travaille sans contrat. Les jeunes sont tout particulièrement concernés. Au total, 83 % des jeunes salariés de 15 à 34 ans interrogés n'ont pas de contrat de travail écrit. Comme les emplois de jeunes indépendants et ceux d'aides familiaux, exercés en appui d'un membre de la famille lui-même non salarié, sans rémunération ni couverture sociale, (OCEMO-débats n° 2 et

4), les emplois des jeunes salariés sont eux aussi majoritairement informels⁴, surtout en zone rurale (Graphique 1).

La proportion de jeunes salariés sans contrat écrit varie sensiblement avec la nature du territoire, rural ou urbain, mais aussi avec le secteur d'activité de l'employeur et plus fortement encore avec le niveau d'études. Les jeunes salariés qui ont poursuivi plus longtemps leurs études ont plus souvent accès à un emploi formel, assorti d'un contrat écrit. Après le lycée ou l'enseignement supérieur, 47 % des jeunes salariés ont un contrat écrit, contre 4 % de ceux qui ont étudié au plus jusqu'au cycle primaire (Graphique 2).

Graphiques 1 et 2: Travailler sans contrat en région MTH, par zone de résidence et niveau d'éducation (% des salariés)



Source: OCEMO, enquête jeunesse région MTH, 2013; exploitation par les auteurs

¹ Dans sa note méthodologique intitulée « What does NEET's mean and why is the concept so easily misinterpreted », Elder (BIT, 2015), souligne les limitations du concept de non-emploi. Selon elle, à côté du taux de chômage, des indicateurs de qualité de l'emploi, dont son caractère informel ou formel, sont nécessaires pour comprendre les difficultés d'insertion professionnelle des ieunes.

² Cette région correspond au découpage en vigueur jusqu'en 2015. La région actuelle, Marrakech-Safi, englobe la région MTH et les provinces de Safi et de Youssoufia.

³ Source: HCP, enquête 2007 sur le secteur informel, réalisée selon la méthodologie 1-2-3.

⁴ Dans tout ce texte, l'emploi informel est défini par l'absence de contrat écrit.



ans ont plus souvent un contrat écrit que les OCEMO salariés plus jeunes (âgés DÉBATS de 15 à 24 ans) qui sont pourtant mieux formés

(Kocoglu, 2014). En effet, 92 % des salariés de 15 à 24 ans occupent un emploi sans contrat écrit, et ce n'est le cas que pour 76 % des salariés de 25 à 34 ans⁵.

Comment expliquer ce paradoxe? Il tient à ce que l'effet favorable du niveau d'études atteint, plus élevé pour les plus jeunes, est plus que compensé par l'effet défavorable de leur absence d'expérience. En effet, les débutants sont davantage concernés par le travail salarié informel - défini ici par l'absence de contrat de travail écrit⁶.

C'est dans le secteur agricole que les jeunes salariés de la région MTH ont le plus rarement conclu un contrat écrit (6% d'entre eux ; Tableau 1) , tandis que 28 % des salariés du secteur tertiaire sont dans 50 ce cas.

L'emploi informel des jeunes n'est pas spécifique au contexte marocain. Il peut être observé en Tunisie, et a été étudié dans d'autres pays de la zone MENA-Moyen-Orient et Afrique du Nord- (encadré).

Une majorité de jeunes salariés tunisiens travaille sans contrat écrit

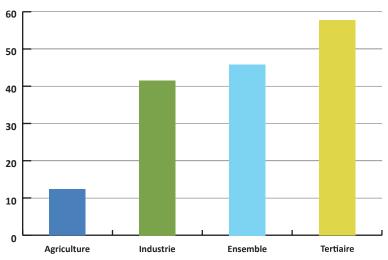
Le contexte tunisien est différent de celui de la région MTH : la Tunisie est plus urbaine, le niveau d'études des jeunes y est sensiblement plus élevé. La fréquence des ieunes salariés sans contrat n'est donc pas directement comparable aux chiffres

Les salariés de 25 à 34 Tableau 1: Salariés avec et sans contrat par secteur d'activité, région MTH (% du total des salariés)

Secteur	Sans contrat	Contrat verbal	Contrat écrit
Agriculture	89.6	4.16	6.3
Industrie	77.8	11.5	10.7
Tertitiaire	65.3	6.6	28.1
Total	74.8	7.8	17.4

Source: OCEMO, enquête jeunesse région MTH, 2013; exploitation par les auteurs

Graphique 3: Salariés avec contrat de travail écrit par secteur d'activité en Tunisie (% du total des salariés)



Source: BIT, enquête SWT tunisienne 2013, calculs des auteurs.

Mesurer l'emploi informel

Pour mesurer l'économie informelle, les statisticiens utilisent deux notions différentes : le secteur informel et l'emploi informel (2010, revue Dialogue n°31).

Le secteur informel concerne les unités de production qui opèrent à très petite échelle et/ou qui ne sont pas enregistrées. Les chercheurs du laboratoire DIAL (Développement, Institutions et Mondialisation, unité mixte de recherche Université Paris-Dauphine et Institut de Recherche pour le Développement) ont mis au point une méthodologie spécifique d'enquêtes mixtes (auprès de ménages et d'entreprises), dite « enquête 1-2-3 » pour identifier ces unités et leur impact sur l'économie nationale. La première phase (enquête emploi auprès des ménages) permet d'identifier les unités informelles de production, dont un échantillon représentatif est enquêté dans un deuxième temps. Une enquête de ce type a été réalisée au Maroc en 2007 par le HCP. Elle évalue l'emploi du secteur informel à 37 % de l'ensemble au niveau national, le secteur informel ayant un poids plus fort en région MTH (50 %).

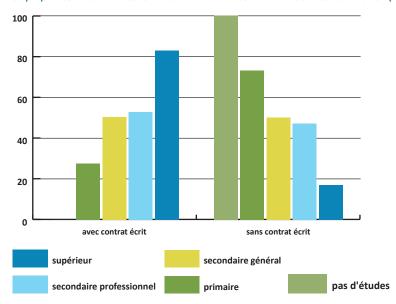
L'emploi informel (Hussmans, 2004) a été défini plus récemment par le BIT. Il concerne les emplois non protégés par la législation du travail. Les critères utilisés pour le définir sont le plus souvent le fait de ne pas bénéficier de couverture maladie dans le cadre de son emploi ou celui de ne pas avoir de contrat de travail écrit (dans l'enquête OCEMO, les deux critères aboutissent à la même proportion de jeunes salariés en emploi informel : 83 %). L'emploi informel couvre un ensemble plus large que l'emploi du secteur informel, puisqu'il comprend aussi les emplois non protégés du secteur formel. Dans l'enquête OCEMO, les salariés sans contrat écrit du secteur formel représentent 22 % de l'ensemble des salariés sans contrat écrit, et 52 % des jeunes salariés du secteur formel.

Dans les pays développés, on ne dispose pas d'estimation directe de la part de l'emploi informel. En revanche, les estimations du PIB fournis par la statistique officielle intègrent des ajustements pour tenir compte de l'économie non observée. Pour l'année 2012, l'OCDE estime que l'économie non observée représentait 6,7% du PIB de la France et 17,5% de celui de l'Italie.

⁵ Ces chiffres sont proches de ceux obtenus la même année (2013) au niveau national dans l'enquête Emploi du HCP: 90 % pour les salariés de 15 à 24 ans, 71 % pour les salariés de 25 à 34 ans et 66 % pour l'ensemble des salariés. A noter cependant que ceux qui ont terminé leurs études les plus jeunes n'ont pas pu atteindre la fin du lycée ou

⁶ Les modèles « toutes choses égales par ailleurs » montrent qu'à autres caractéristiques contrôlées, notamment le niveau d'études, l'emploi salarié formel est moins probable pour les entrants récents sur le marché du travail (moins de 5 ans depuis la fin des études).

Graphique 4: Salariés avec et sans contrat de travail écrit selon le niveau d'études en Tunisie (% du total)



Enquêtes SWT (School-to-work transition surveys) du

Le BIT conduit depuis 2004 des enquêtes longitudinales d'entrée dans la vie active des jeunes de 15 à 29 ans des pays du Sud. La deuxième vague d'enquêtes a eu lieu sur le terrain en 2012 et 2013. Plusieurs pays de la zone MENA sont concernés : l'Égypte, la Jordanie, les territoires palestiniens et la Tunisie. Trois mille jeunes Tunisiens ont été interrogés en 2013. La méthode, les questionnaires, les résultats et les données individuelles des enquêtes sont accessibles à l'adresse suivante : http://www.ilo.org/employment/areas/youth-employment/work-for-youth/WCMS_191853/lang--en/index.htm

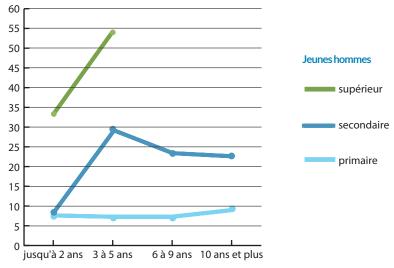
Source : BIT, enauête SWT tunisienne 2013, calculs des auteurs.

précédents. Cependant, en Tunisie aussi, les jeunes salariés sous contrat de travail écrit sont légèrement minoritaires : 46 % du total des 15-29 ans, selon l'enquête SWT (Schoolto-Work Transition, en français : entrée dans la vie active) du BIT de 2013. Comme dans la région marocaine MTH, le contrat de travail écrit est plus répandu dans le secteur tertiaire (58 % des cas, Graphique 3) que dans l'industrie ou l'agriculture.

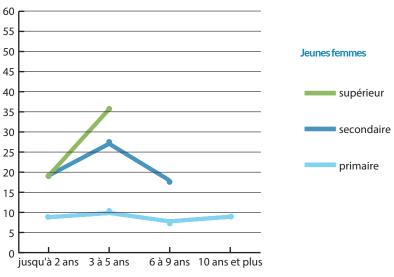
Comme dans le cas marocain en région MTH, le diplôme favorise très nettement l'accès à un emploi formalisé par un contrat écrit : 73 % des jeunes salariés tunisiens ayant quitté l'école au niveau primaire travaillent sans contrat ; ce cas est très minoritaire parmi les sortants de l'enseignement supérieur (17 %, Graphique 4).

Enfin, comme dans le cas marocain de la région MTH, la part des emplois salariés assortis d'un contrat augmente lorsque les jeunes ont acquis un début d'expérience sur le marché du travail, pour les jeunes hommes comme pour les jeunes femmes qui ont achevé leurs études supérieures (Graphiques 5 et 6). Pour les jeunes hommes de niveau d'études secondaire, la part des emplois salariés formels s'accroît lorsqu'ils ont trois ans d'expérience professionnelle ou plus, tandis que cette amélioration est moins nette pour les jeunes femmes. Pour ceux qui ont arrêté leurs études au niveau primaire, l'accès à l'emploi formel est rare. Il concerne moins de 10 % des salariés de ce niveau, et l'acquisition d'expérience professionnelle n'améliore pas l'accès à un contrat de travail écrit pour cette catégorie de jeunes.

Graphiques 5 et 6: Part de l'emploi formel parmi les jeunes ayant achevé leurs études selon le niveau d'études et l'expérience professionnelle en Tunisie (%)



Source: BIT, enquête SWT tunisienne, calcul des auteurs



Source : BIT, enquête SWT tunisienne, calcul des auteurs

Pour conclure: Les jeunes sans diplôme ou sans expérience sont les plus vulnérables

- Dans les deux pays et plus généralement dans la zone MENA, pour les jeunes femmes, le point crucial est la participation au marché du travail, très faible en comparaison des autres régions du monde, avec une différence entre les jeunes Tunisiennes et les jeunes Marocaines ; en Tunisie, toutes choses égales par ailleurs, la propension des jeunes femmes à l'inactivité baisse quand le niveau d'études s'élève, alors que ce n'est pas le cas dans la région marocaine enquêtée.
- Dans les deux pays, le diplôme est une condition nécessaire d'accès à l'emploi formel, et cet accès s'améliore avec l'expérience acquise sur le marché du travail. De plus, en Tunisie, toutes choses égales, un diplôme professionnel permet un meilleur accès à l'emploi formel qu'un diplôme secondaire général.
- L'emploi salarié informel concerne bien davantage les jeunes hommes. Cette situation tient au moins en partie aux préférences des jeunes femmes et de leurs familles, jugeant ces emplois peu compatibles avec la vie familiale. Une discrimination des employeurs à l'encontre des jeunes femmes pourrait aussi être en cause.

• Les disparités territoriales sont très fortes, au Maroc comme en Tunisie. Les jeunes ruraux et les jeunes urbains n'ont pas les mêmes chances d'accès aux emplois salariés formels. De plus, en Tunisie, les opportunités d'emploi formel sont bien plus fréquentes dans la zone littorale du Centre et de l'Est, où le marché du travail est le plus dynamique.

La valeur du diplôme est mise en question, mais il reste le passage quasi obligé pour accéder à un emploi formel. De plus, en Tunisie, la formation professionnelle est un atout pour l'accès aux emplois formels.

L'accès aux emplois formels est plus difficile pour les débutants. C'est le signe probable d'un trop grand éloignement entre la sphère de l'éducation et celle de l'entreprise. D'où l'intérêt de développer des actions qui visent à les rapprocher (stages longs en entreprise, formations en alternance, programmes de seconde chance visant à doter les jeunes sortants précoces de l'école ou les diplômés chômeurs de compétences certifiées, tels le programme MedNC, ...).

L'emploi informel ailleurs dans la zone MENA

Deux études récentes montrent que l'emploi informel (défini comme l'absence d'affiliation à la sécurité sociale) est très répandu en Algérie et en Égypte, et que les jeunes sont les premiers concernés.

En Algérie, en 2007, 67,4 % des jeunes de 15 à 24 ans qui travaillent dans le secteur non agricole occupaient un emploi informel (I. Bensidoun, 2013, cahiers du centre d'études de l'emploi n°166), sensiblement plus que les 25-49 ans (43,4%) ou les plus de 50 ans (30,6%). Comme au Maroc et en Tunisie, l'emploi informel touche aussi les entreprises du secteur formel. En 2007, 22% des hommes (tous âges confondus) en emploi dans le secteur formel étaient en emploi informel. En Égypte en 2012, 83 % des 15-24 ans occupent un emploi informel (I. Bensidoun et A. Sztulman, 2015, document de travail DIAL). Les auteures soulignent que la part de l'emploi informel dans l'emploi total égyptien augmente.

Pour en savoir plus

- L'enquête OCEMO sur les attentes de la jeunesse, premiers enseignements, février 2014.
- Les premiers rapports d'études issus de l'enquête sont disponibles sur demande à : info@ocemo.org
- Kocoglu Y., Formation et Emploi des jeunes en Méditerranée, étude OCEMO, décembre 2014
- Précédents OCEMO-débats disponibles sur demande à : info@ocemo.org
- OCEMO-débats N°1 Changer d'emploi, qui est concerné et pourquoi Novembre-décembre 2014
- OCEMO-débats N°2 L'emploi des jeunes ruraux, aides familiaux d'abord Février-Mars 2015
- OCEMO-débats N°3 Arrêter ses études, choix ou contrainte avril-mai 2015
- OCEMO-débats N°4 Qui sont les jeunes indépendants Juin-juillet 2015
- OCEMO-débats N°5 Le sport collectif, une pratique surtout étudiante Août-septembre 2015
- OCEMO-débats N°6 La solidarité financière entre les jeunes et leurs parents Novembre-décembre 2015
- OCEMO-débats N°7 Education et emploi au féminin Janvier-février 2016

Référence:

M. Mansuy, P. Werquin, 2015, "Labour market entry in Tunisia; The gender gap", ILO, Work4youth series n°31.

OCEMO débats n° 08 Juillet/août 2016 Jeunes salariés au Maghreb: souvent sans contrat même dans le secteur formel Directeur de la publication Pierre-André Massis Dépôt légal : Juillet 2016 ISSN en cours © OCEMO 2016

Villa Valmer - 271 Corniche Kennedy - 13007 Marseille - France - 033 (0)4 95 09 47 87 - www.ocemo.org







